

News Service: 055/99

AI Index: MDE 28/06/99  
23 mars 1999 - pour diffusion immédiate

**Lettre ouverte  
aux candidats à l'élection présidentielle  
en Algérie**

**LES DROITS HUMAINS DOIVENT CONSTITUER  
L'URGENCE ABSOLUE DES CANDIDATS**

A l'approche de l'élection présidentielle du 15 avril, Amnesty International lance un appel aux candidats pour qu'ils s'engagent à placer les droits humains en tête des priorités de leur programme.

Depuis sept ans, la population civile algérienne est prise au piège dans une spirale de violence qui a coûté la vie à plusieurs dizaines de milliers de personnes, fait autant de blessés, d'orphelins et de réfugiés, et contraint la population civile à vivre en permanence dans la peur et l'insécurité.

Trop souvent au cours des dernières années, les principes fondamentaux des droits humains ont été bafoués et oubliés au profit de mesures incapables de ramener la paix et la sécurité pour les Algériens et les Algériennes, qui continuent de mourir tous les jours.

Le respect des droits humains est une garantie - et non une menace - pour la sécurité et la stabilité d'un pays. En revanche, la répression et l'impunité créent et renforcent l'insécurité et l'instabilité.

Depuis l'annonce en 1994 de la reprise du processus électoral, chaque élection a été présentée comme une solution à la crise. Cependant les assassinats, les exécutions sommaires, les massacres, les tortures, les "disparitions", les viols et tant d'autres atrocités n'ont cessé d'augmenter et, durant la période électorale entre 1995 et fin 1997, la violence a atteint les niveaux les plus élevés.

Les atteintes systématiques aux droits humains commises au nom "d'impératifs sécuritaires" n'ont pas ramené la sécurité mais ont au contraire accru l'insécurité. Seule une politique fondée sur la justice et le respect des droits humains peut sortir l'Algérie de cette spirale de violence meurtrière.

Amnesty International demande aux candidats à la magistrature suprême de s'engager résolument à mettre en oeuvre un programme concret de protection et de promotion des droits humains.

L'organisation appelle les candidats à s'engager notamment à:

garantir que des enquêtes indépendantes et impartiales soient menées afin que la lumière soit

faite sur les violations et les abus des droits humains passés et présents, et que les coupables et les commanditaires soient traduits en justice;

prendre des mesures concrètes pour mettre fin à l'impunité dont continuent de bénéficier des membres des services de sécurité, de l'armée et des milices paramilitaires, ainsi que des membres de groupes armés dit "groupes islamiques", y compris des "repentis".

mettre sur pied une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur le sort de tous les "disparus", et prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la pratique de la détention secrète.

mettre fin à l'inégalité et la discrimination envers les femmes dans la législation nationale, notamment dans le Code de la Famille, et faire en sorte que les lois nationales soient mises en conformité avec l'Article 29 de la Constitution Algérienne et avec les traités internationaux ratifiés par l'Algérie;

procéder à une révision de la législation en vigueur, y compris le Code de la Presse et les lois passées ou amendées entre 1992 et 1997 par des institutions non-élues, et abroger toutes les dispositions permettant l'emprisonnement de prisonniers d'opinion;

prendre les dispositions nécessaires afin de garantir l'indépendance de la magistrature;

protéger les militants et militantes des droits humains et s'assurer qu'ils puissent mener à bien leurs activités sans avoir à craindre pour leur sécurité;

mettre en place un mécanisme garantissant que toutes les structures étatiques, y compris l'armée et les services de sécurité, rendent compte de leurs actions à la société civile;

prendre les mesures nécessaires afin que les personnes emprisonnées à la suite de procès inéquitables soient re-jugées en conformité avec les normes internationales en matière d'équité.

/FIN/